

Lecture du livre de Sirac le Sage

- 29 À l'attrape seront absorbés ceux qui-se-délectent de la tombée des-(hommes)-pieux,  
et le tourment les résorbera avant leur Mort.
- 30 Rancune et colère, cesci aussi est abominations,  
et l'homme pécheur y sera obstiné.
- 1 Celui qui-se-venge trouvera la vengeance d'auprès du Seigneur,  
et ses péchés, le Surveillant (les) surveillera. Nb 31,1s.
- 2 Remets l'injustice à ton prochain,  
et alors, °toi ayant supplié, tes péchés seront déliés.
- 3 L'homme pour-l'homme surveille la colère,  
et d'auprès du Seigneur il cherche la guérison ?
- 4 Sur l'homme, semblable à lui, il n'a pas la miséricorde,  
et au sujet de ses péchés il supplie ?
- 5 Lui, qui-est chair, surveille la rancune ;  
qui pardonnera ses péchés ?
- 6 \*Remémore-toi les fins-dernières\*, et cesse d'être-ennemi,  
la corruption et la Mort, et demeure-dans les commandements. Eccli 7,36 ; 38,20 ; 41,3:
- 7 Remémore-toi les commandements, et \*ne rancune pas le prochain\*,  
et l'alliance du Très-Élevé, et vois-par-dessus l'ignorance [du prochain]. Eccli 10,6.
- 8 Gare-toi loin de la bataille, et tu diminueras le péché,  
car l'homme furieux embrasera la bataille.
- 9 Et l'homme pécheur troublera les amis,  
et au milieu de ceux qui-sont-en-paix il jettera la dénonciation.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains

Rm 14,7-9

- 7 (Frères, devenus hommes nouveaux dans le Christ,) aucun de nous ne vit pour-soi-même,  
et aucun ne meurt pour-soi-même.
- 8 Car, soit-que nous vivions, c'est pour-le Seigneur que nous vivons,  
soit-que nous mourions, c'est pour-le Seigneur que nous mourons ;  
donc, soit-que nous vivions soit-que nous mourions,  
c'est du Seigneur que nous sommes.
- 9 Car c'est pour ceci que Christ est mort et a vécu :  
afin qu'il fût-seigneur et des morts et des vivants.

Cette belle parabole (Mt 18,21-35) exprime d'une manière sensible la doctrine du Siracide (28,1-7), déjà promulguée par Jésus (Mt 6,14). Elle ne touche pas le nombre des pardons (v. 21-22), mais seulement l'obligation de pardonner pour être pardonné, non pas dans le commerce de la vie, mais de la part de Dieu. Si un homme ne pardonne pas à son frère, c.à.d. ici à un autre homme, il n'a pas à espérer que Dieu lui pardonne. C'est l'enseignement formel et direct de la parabole. Mais par l'exemple choisi elle produit une impression qui ne peut avoir été étrangère à la pensée de Jésus. Si Dieu nous pardonne des dettes si énormes, quel ne serait pas notre tort de nous montrer durs envers ceux qui nous doivent si peu ? La grande miséricorde de Dieu à notre égard est pour nous la meilleure exhortation à l'indulgence. C'est l'élément nouveau de l'enseignement du Christ. Le Siracide met en lumière ce que le refus du pardon a d'insensé de la part de qui a besoin de pardon. Dans l'évangile, la miséricorde s'est déjà exercée et eût dû servir de modèle.

M.-J. Lagrange, Évangile selon st Matthieu, Gabalda, 1923, p. 358-359.

Que nous vivions ou que nous mourions (Rm 14,7-9), personne ne doit vivre ou mourir pour soi-même, mais pour la gloire de celui dont nous dépendons ; à qui, pensons-nous, nous sommes soumis en vivant, et à qui nous ne le serons plus en mourant. Car, si toi, qui n'as pas cessé de le louer tu lui appartiens toujours, tu peux craindre cependant de ne plus lui appartenir quand tu seras mort, bien que tu lui aies appartenu de ton vivant. Mais l'Apôtre dit : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur », parce qu'il nous a rachetés au prix de son sang. Et comment un mort peut-il perdre son serviteur mort, alors qu'il l'a racheté par sa mort ? Ainsi, lorsque l'Apôtre avait dit : « que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur », il avait ajouté pour nous montrer le prix de ce rachat : « Car c'est pour cela que le Christ est mort et ressuscité, pour être le Seigneur des morts et des vivants ». Le royaume de la mort ne pourra donc pas retenir celui pour qui est mort le libéré d'entre les morts.

Guillaume de Saint Thierry, Exposé sur l'épître aux Romains, L. VII.

- 21 Alors, abordant (Jésus), Pierre lui dits  
 « Seigneur, combien-de-fois \*mon frère pêchera-t-il vers moi\*,  
 et lui remettrai-je ?  
 Jusqu'à sept-fois ? ».
- 22 Jésus lui dit :  
 « Je ne te dis pas jusqu'à sept-fois,  
 mais jusqu'à \*septante-fois sept\*.
- 23 A cause de ceci, \*le Royaume des cieux a été assimilé à un homme roi\*,  
 qui voulut \*enlever (sa) parole avec ses esclaves\*.
- 24 Or, °tandis qu'il commençait à enlever°,  
 lui fut offert un unique débiteur de dix-mille talents.
- 25 Or, °tandis qu'il n'avait pas [d'où il pourrait-] rendre°,  
 [son] Seigneur enjoignit  
 qu'il soit liquidé,  
 lui ainsi que la femme et les enfants et tous ce-qu'il avait,  
 et qu'il soit rendu,
- 26 Donc, tombant, l'esclave l'adorait, disant :  
 'Seigneur,\*patiente sur moi\*, et je te rendrai tous'.      Eccli 18,11 ; 35,18 ; Eccl. 8,12 ; Lc 18,7; Jc 5,7.
- 27 Or, ému-aux-entrailles, le Seigneur de cet esclave-là le détacha,  
 et lui remit le prêt.
- 28 Or, sortant, cet esclave-là trouva un unique de ses co-esclaves,  
 qui lui devait cent deniers,  
 et, le maintenant, il (l')étranglait, disant :  
 'Rends, si tu dois quelque-chose'.
- 29 Donc, tombant, son co-esclave l'exhortait, disant :  
 'Patiente sur moi, et je te rendrai [tous]'.
- 30 Or lui ne voulait pas,  
 mais, s'en-allant, il le jeta vers la garde,  
 jusqu'à ce-qu' il rende ce qui-est-dû.
- 31 Donc, voyant les (choses) advenues,  
 ses co-esclaves furent chagrinés intensément,  
 et, venant, ils élucidèrent à leur-propre Seigneur toutes les (choses) advenues.
- 32 Alors, l'invitant, son Seigneur lui dit :  
 'Esclave méchant, toute cette dette-là, je te (l')ai remise,  
 puisque tu m'as exhorté.
- 33 [Donc] ne fallait-il pas  
 que toi aussi tu fasses-miséricorde à ton co-esclave,  
 comme moi-aussi je t'ai-fait-miséricorde ?'.
- 34 Et, encoléré, son Seigneur le livra aux tortionnaires,  
 jusqu'à ce-qu'il rende tout ce qui lui est-dû.
- 35 Ainsi aussi mon Père céleste vous fera,  
 si vous ne remettez pas, chacun à son frère, dès vos cœurs ».

---

Voici le quatrième jour que je traite avec vous le sujet de la prière pour nos ennemis : et c'est bien pour que cet enseignement prenne force en votre esprit, qu'il soit fermement enraciné en vous par l'instance de mon exhortation. Oui, c'est pour cela que je vous exhorte par mes paroles à nous guérir de cette gangrène de la rancune, à nous assainir de ce venin, pour parvenir enfin à la prière, purifiés de toute haine. Ce n'est pas à la seule faveur des ennemis, que le Christ nous demande cela, mais aussi en notre faveur, à nous qui les tenons quittes de leurs fautes. Tu reçois davantage que tu ne donnes, si tu renonces à ta colère qui t'a fait du mal. Comment reçois-tu davantage ? Si tu remets ses fautes à ton ennemi, te seront remis en retour tes propres manques envers le Seigneur. Ceux-ci sont incurables et ne méritent aucun pardon, alors que les autres ont de nombreuses causes de pardon et de rémission. Écoute ce que dit Héli à ses fils : « Si un homme, un pécheur, pêche contre un autre homme, on priera encore pour lui. Mais, s'il vient à pécher contre Dieu, qui donc pourra prier pour lui ? » (1 S 2,25). C'est donc qu'un pareil dommage ne peut être aisément effacé par la prière. Mais s'il ne peut être effacé par la prière, il le peut si nous pardonnons ses offenses à notre prochain. Les offenses contre Dieu, le Christ les a évaluées à dix mille talents, et les autres offenses à cent deniers (Mt 18,21-35). Remets donc la dette de cent deniers, pour que te soit remise celle de dix mille talents.